

BORDEAUX, le 11/10/2023



**Direction Générale Mobilités**  
**Direction Générale Adjoint des Transports**  
**Direction de l'Exploitation**  
**Service Suivi et Contrôle Technique de l'Exploitation**

## COMPTE RENDU DE REUNION

**OBJET** : Concertation des riverains Avenue de Gradignan à Pessac

**réunion du 26/09/2023**

Début réunion : 18h30  
Fin réunion : 20h30

Responsable de service référent :  
Fabien PAULOV : 06-65-82-69-45  
f.paulov@bordeaux-metropole.fr

Présents :

### **BORDEAUX METROPOLE**

**Fabrice LIMARE** : Adjoint à la DG Mobilités  
**Catherine BERTET** : Directrice Gestion de l'Espace Public du Pôle Territorial SUD  
**Didier HARRIBEY** : Responsable de service Aménagement Urbain du Pôle Territorial SUD  
**Stéphane PIERROT** : Responsable du service territorial ST4 du Pôle Territorial SUD  
**Frédéric GROUARD** : Responsable de centre – ST4  
**Brendan GRANDJEAN** : Chargé de projet Direction Multimodalité  
**David-Alexandre SCHIELA** : Chargé d'exploitation à la direction de l'exploitation  
**Fabien PAULOV** : Responsable de service suivi et contrôle technique de l'exploitation

### **COMMUNE DE PESSAC**

**Franck RAYNAL**, Maire  
**Stéphane MARI**, Adjoint au Maire  
**Fatima BIZINE**, Maire-Adjointe de quartier  
**Christian CHAREIRE**, Conseiller municipal  
**Marie-Pierre GAIFFAS**, Directrice Générale Adjointe Stratégie Territoriale

### **REPRESENTANTS DES COMITES DE QUARTIER**

**HABITANTS DU QUARTIER** : de l'Avenue de Gradignan (majoritairement), Avenue Pierre Corneille et Avenue Marc Desbats (feuille d'émargement en pièce jointe au présent compte-rendu)

### **Pour diffusion : participants +**

**Karine MABILLON** : DG Mobilités  
**Florence SALEZ**, Directrice Exploitation  
**Charles SENEZ**, Chef de projet Direction des Grands Projets Mobilités

Monsieur le Maire de Pessac introduit la réunion en rappelant la tenue de la réunion précédente du 7 juillet 2023, la problématique forte des vibrations sur cette avenue. Il informe les riverains qu'il a accepté l'arbitrage proposé par la Métropole durant l'été d'une déviation partielle de la ligne dans un seul sens de circulation en raison d'un engagement de la métropole à accélérer le démarrage des travaux de réseaux à début-mi novembre 2023. Mr Le Maire rappelle également que le financement du réaménagement de cette voie nécessite l'intervention de la Métropole et que cette intervention ne peut être justifiée que si le projet porte un intérêt communautaire. Or, cet intérêt communautaire ne réside que par le passage de la ligne de transport 35 préfiguration de la future ligne de Bus express par cette avenue.

### **Présentation du projet de réaménagement :**

Il est ensuite effectué une présentation globale du projet, à date, avec 3 grandes parties : Pourquoi une requalification ?, quel projet de requalification ? et quelle méthode de concertation ?. Cette présentation a également permis de présenter les dernières actualités concernant les travaux préalables de réseaux, les résultats des premières mesures vibratoires et acoustiques réalisées début juillet sur l'espace public. Sur ce point, les conclusions du bureau d'études sont les suivantes : « les nuisances acoustiques ou vibratoires liées à la circulation des bus sont inférieures aux seuils de points noirs de bruit ou de perception tactile. Toutefois, l'expert confirme également la nécessité de poursuivre les investigations par la réalisation de mesures au sein des habitations des riverains concernés par ces nuisances ».

Enfin, la présentation aborde les questions de méthodologie de la poursuite de la concertation avec notamment la réalisation d'ateliers de concertation. Les enjeux identifiés pour ces ateliers de travail résident dans la précision du programme de travaux sur les sujets suivants notamment :

- position et type de l'écluse,
- localisation de l'arrêt TC du BEX (collège ou plus au Nord sur l'avenue),
- option d'aménagement de l'avenue Pierre Corneille : piste cyclable ou stationnement...

A la suite des ateliers de travail, une nouvelle réunion plénière aura lieu au mois de janvier 2024 pour présenter le projet définitif.

Le support de présentation est joint en pièce annexe à ce compte-rendu.

### **Principaux sujets d'intervention des riverains en séance :**

#### **Nature des sols et réseaux souterrains :**

Différentes interventions de riverains pour rappeler la nature des sols sur ce quartier (très sablonneux et avec une présence forte de sources d'eau). De plus, il est rappelé la nécessité de bien prendre en compte dans les études que de nombreux ruisseaux sont canalisés sous les voies.

#### **Pertinence et opportunité du projet de BEX :**

Une intervention en particulier s'est axé sur la remise en cause de la pertinence (par rapport à la nature des sols) et l'opportunité d'une ligne de type Bus Express sur cet axe. Dans ce cadre, il a été rappelé le travail à venir de dimensionnement de la structure de chaussée et du travail en cours sur les études du Bus Express qui déterminent l'intérêt d'une ligne de Bus Express sur une liaison de rocade entre les communes de Bruges, Eysines, Mérignac, Pessac, Talence, Bègles et Bordeaux en lien avec le campus universitaire. Il a été également rappelé la fréquentation très forte constatée historiquement sur cette ligne déjà existante sur le réseau depuis de nombreuses années sur le réseau.

Mr le Maire rappelle également, à cette occasion, que le projet de Bus Express fera l'objet de toutes les procédures réglementaires et autorisations administratives qui s'imposeront à lui en fonction de sa nature, de ses emprises et de son phasage de réalisation. A ce stade, on se place uniquement dans une logique de préfiguration

#### **Reports de trafics :**

Plusieurs interventions sur cette question et notamment sur le maintien d'un caractère apaisé des flux de circulation sur l'avenue Pierre Corneille, sur le fait de disposer de chiffres de comptages. Il est rappelé qu'une modélisation de trafic a été réalisée et qu'elle sera communiqué aux usagers. Des comptages de circulation existent déjà, des compléments vont être réalisés, et des comptages seront également réalisés après la mise en place des aménagements pour permettre d'objectiver les reports de trafics.

#### **Sécurisation des circulations :**

Importance de mettre en sécurité les différents modes de circulation et notamment les deux roues sur les différents axes.... Il est mis en avant dans ce cadre le besoin fort d'associer le collège aux réflexions notamment par rapport à l'accès des collégiens à l'établissement. Il est également indiqué par les riverains le mauvais état de la chaussée sur l'avenue Pierre Corneille.

**Attractivité commerciale et autres activités :**

Importance de conserver des commerces sur le quartier avec des stationnements, ainsi que la possibilité de se stationner lors des évènements sportifs notamment (stade de rugby à proximité).

**Méthode de concertation :**

Monsieur le Maire informe, pour éviter toutes frustrations de la part des riverains, que les ateliers seront ouverts à tous les riverains volontaires. Il ne sera pas effectué de sélection de représentants des riverains. A cette occasion, Monsieur le Maire de Pessac précise qu'il convient de concerter sur une base de travail déjà défini, car il est inefficace de partir sur une page blanche.

Il est précisé que les modalités d'organisation des ateliers ne sont pas encore définies et feront l'objet d'un travail avec la Mairie de Pessac avant le premier atelier de concertation.

**Conclusions :**

Mr le Maire conclut la réunion en remerciant les habitants pour la bonne tenue de cette réunion dans un climat apaisé et constructif. Il rappelle la priorité de la mise en sécurité de tous les modes de déplacements.

Il invite les personnes volontaires à venir participer au premier atelier de concertation qui aura lieu mi-octobre 2023, salle du Chiquet à Pessac.